

Edité le : 16/11/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SIERA

45 RUE COLBERT
01500 AMBERIEU EN BUGEY

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE20-177886	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT de l'Ain
Identification échantillon :	LSE2011-22792	N° Prélèvement :	00123484
N° Analyse :	00130623	Nature:	Eau de distribution
Point de Surveillance :	AMBRONAY SALAPORT	Code PSV :	000000004
Localisation exacte :	Mr Manelli 143 rue de dené robinet évier	Dept et commune :	01 AMBRONAY
UGE :	0064 - SI REGION D'AMBERIEU-EN-BUGEY	Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Type de visite :	D1	Type Analyse :	1DN
Nom de l'exploitant :	SIE REGION D'AMBERIEU-EN-BUGEY 45 RUE COLBERT 1500 AMBERIEU EN BUGEY	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	AMBRONAY	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 12/11/2020 à 11h38 Réception au laboratoire le 12/11/2020 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / FADILI Tarik Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	000003

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 12/11/2020

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	13.4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25	#
pH sur le terrain	7.6	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9	#
Chlore libre sur le terrain	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#

.../...

Edité le : 16/11/2020

Identification échantillon : LSE2011-22792

Destinataire : SIERA

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Chlore total sur le terrain	01DN	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Analyses microbiologiques						
Microorganismes aérobies à 36°C	01DN	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Microorganismes aérobies à 22°C	01DN	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Bactéries coliformes à 36°C	01DN	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Escherichia coli	01DN	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	01DN	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	01DN	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	0 #
Caractéristiques organoleptiques						
Aspect de l'eau	01DN	0	-	Analyse qualitative		
Odeur	01DN	0 Néant	-	Qualitative		
Saveur	01DN	0 Néant	-	Qualitative		
Couleur	01DN	0	-	Qualitative		
Turbidité	01DN	0.21	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027	2 #
Analyses physicochimiques						
<i>Analyses physicochimiques de base</i>						
pH	01DN	7.77	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5 9 #
Température de mesure du pH	01DN	18.9	°C		NF EN ISO 10523	
Conductivité électrique brute à 25°C	01DN	462	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200 1100 #
Cations						
Ammonium	01DN	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2	0.10 #
Anions						
Nitrates	01DN	12.0	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50 #

01DN ANALYSE 1DN (01D+NO3) EAU DE DISTRIBUTION (ARS01-2013)

Eau respectant les limites et les références de qualité bactériologiques fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Eau respectant les limites et les références de qualité physico-chimiques fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Virginie BORNU
Responsable de laboratoire

